

Atelier participatif «ECOLOGIE - VEGETALISATION - ECONOMIE CIRCULAIRE»



Compte-rendu de la réunion du 18/11/2021 à 18h30

Liste des participants présents

Sabine CHRISTEN

Ancuta GRAMAGE

Jean-Baptiste INGOLD

Fabrice LAMOTTE

I/ Présentation de l'atelier participatif

A/ Le rôle de l'atelier participatif

Les membres de l'atelier ont vocation à travailler de façon continue et approfondie sur des thématiques et/ou des projets.

En l'occurrence, les thématiques et/ou projets sont en lien avec en lien avec l'objet de cet atelier, à savoir l'écologie, la végétalisation et l'économie circulaire.

Les membres de l'atelier formulent des propositions et idées d'actions.

3 types d'action sont donc possibles :

- Faire remonter les difficultés rencontrées
- Participer aux projets en cours de la mairie
- Proposer de nouveau projet (action délicate à mettre en œuvre puisqu'une phase préalable sera de convaincre la Mairie du bien-fondé du projet)

B/ Les moyens financiers de l'atelier participatif

L'atelier dispose d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement.

➤ Le budget de fonctionnement (≈3 000 € tous les ans) permet le financement du fonctionnement de l'atelier (ex : fournitures) et l'organisation d'événements.

Les projets de dépense sont votés à la majorité simple par les conseillers de quartier .

➤ Le budget d'investissement (≈8 000 € tous les ans) est consacré aux projets avec réalisation de biens matériels dont la durée de vie est supérieure à 1 an.

Les projets d'investissement sont présentés et votés à la majorité absolue par les habitants en réunion plénière

II/ Désignation des référents de l'atelier (réunion du 18/11/21)

Les référents ont pour rôle de fluidifier nos échanges et améliorer la communication avec la Mairie et entre les ateliers eux-mêmes.

Au cours de la réunion du 18 novembre, les membres présents ont désigné les référents comme suit :

- Ancuta GRAMAGE
- Fabrice LAMOTTE

III/ Thèmes abordés au cours de l'atelier du 18/11/2021

A/ Vers une meilleure gestion des déchets

→ Déchetterie située devant l'école Bouvines

Difficultés identifiées :

Cette déchetterie installée depuis plusieurs années à proximité de l'école Bouvines provoque d'importantes nuisances sonores.

Par ailleurs , les déchets collectés (en grande partie du mobilier en bois) sont broyés sans aucun tri. A ce jour, aucun recyclage n'est donc possible.

Afin de limiter les désagréments sonores auprès du voisinage (en particulier l'école Bouvines) de la déchetterie et d'assurer une meilleure gestion des déchets, il est prévu par la Mairie de trouver un sous-sol / parking vide pour y installer un centre de tri.

En attendant la réalisation de ce centre de tri, le déplacement de la déchetterie est une solution transitoire à engager.

Action 1

Recherche d'information sur un emplacement provisoire pour installer la déchetterie

La rédaction d'un vœu est également prévu afin d'acter les conséquences négatives de la déchetterie près de l'école Bouvines. Ce vœu sera soumis lors de la prochaine réunion plénière du conseil de quartier.

Action 2 (Ancuta Gramage et Fabrice Lamotte)

Rédiger un vœu pour solutionner le problème de la déchetterie près de l'école Bouvines et le soumettre à la prochaine réunion plénière du conseil de quartier

→ Organisation d'un évènement sur la gestion des déchets et le recyclage

Cet évènement aurait pour objectif de sensibiliser les habitants du quartier sur la problématique de la gestion des déchets

Action 3 (Sabine Christen)

Définir les besoins suivants pour organiser un évènement sur la gestion des déchets et le recyclage :

- le budget (projet de fonctionnement)
- le lieu (a priori se rapprocher de l'école Bouvines)
- les acteurs/participants pouvant apporter leur expertise sur la gestion des déchets et le recyclage

Pistes à explorer pour cet évènement :

Présentation de l'exposition du REFER (conditions et disponibilités à déterminer)

Mettre en lien les associations / collectifs / commerçants de NAD qui font du vrac, de la consigne, du compost...

Voir la Direction de la Propreté et de l'Environnement ?

Voir avec le Sycotm ?

B/ La végétalisation de l'espace public du quartier

→ Développer la végétalisation l'espace public du quartier

Afin de maintenir et développer la végétalisation de l'espace public du quartier, différentes actions pourraient être engagées par les membres de l'atelier :

Action 4 (Jean-Baptiste Ingold et Florence Fabre)

Obtenir la carte / le plan des arbres et plus largement la carte / le plan de végétalisation du quartier.

A partir de ces cartes/plans, les membres de l'atelier pourront déterminer et vérifier sur place la concordance entre les informations contenues dans les plans et la présence effective des arbres et espaces végétaux aux endroits prévus

Action 5

> Vérifier sur place la présence effective des arbres et espaces végétaux aux endroits prévus sur les plans

> Répartir les secteurs géographiques entre les membres de l'atelier

Observation : il sera important de bien marquer et localiser sur les cartes les arbres et espaces végétaux absents/délaissés pour intervenir efficacement auprès des habitants (ex : prise de photos)

Action 6 (Jean-Baptiste Ingold)

Assurer le suivi des repérages (arbres/espaces végétaux) sur les cartes

→ la végétalisation de la rue du faubourg Saint Antoine

Il était décidé avec l'aménagement de la piste cyclable par la Mairie de développer la végétalisation de la rue du faubourg Saint Antoine.

Nota : un budget participatif avait été voté pour la végétalisation (ensemble des arbres compris) de cette rue. Le budget existe et pourrait donc être repris.

Action 7 (Fabrice Lamotte)

> Constater sur place (avec prise de photos) de la (non) végétalisation de la rue du faubourg Saint Antoine

> Contacter la Mairie sur l'état d'avancement du dossier végétalisation de cette rue

C/ Les bancs sur les trottoirs du boulevard Charonne

L'emplacement actuel des bancs du boulevard Charonne est source d'accident puisqu'ils sont positionnés dans la zone de circulation des piétons.

L'objectif n'est pas d'enlever ces **bancs** mais de les repositionner en tenant compte des contraintes imposées par le règlement de la ville (ex : distance à respecter avec les bac de végétalisation).

Action 8 (Ancuta Gramage)

Recherche d'informations auprès de la mairie sur la possibilité de re-positionner les bancs du Boulevard Charonne

D/ Le Mobilier urbain inutilisé au service de l'économie circulaire

Le mobilier urbain non utilisé tel que les kiosques, les containers pourraient trouver une deuxième vie dans le cadre de l'économie circulaire.

A l'occasion, de la réunion du 18/11/21, l'atelier participatif a évoqué la possibilité de mettre un des kiosques inutilisés sis place de la Nation, près de l'école bouvines à disposition de l'association de Sabine Christen (association Zézenne).

L'association a été créée pour oeuvrer en faveur de la consommation éco-responsable. L'association vise à développer une bibliothèque d'objets. Cette structure permettrait d'emprunter différents types de biens. Ce nouveau concept a pour vocation de limiter la surconsommation.

Action 9 (Sabine Christen)

Se renseigner auprès de la mairie afin de connaître les démarches à suivre pour mettre un des kiosques inutilisés (Place de la Nation) à disposition de l'association Zézenne

Au-delà du projet évoqué au cours de la réunion de l'atelier du 18/11, une réflexion plus globale sur le mobilier urbain non utilisé pourrait être engagée.

Action 10

> Définir un plan de deuxième vie pour le mobilier urbain non utilisé

> Recenser le mobilier urbain non utilisé

IV/ Plan d'actions

N° Action	Nature de l'action	Responsable de l'action	Calendrier	État de l'action
Gestion optimisée des déchets				
1	Recherche d'information sur un emplacement provisoire pour installer la déchetterie		Dès que possible	
2	Rédiger un vœu pour solutionner le problème de la déchetterie près de l'école Bouvines et le soumettre à la prochaine réunion plénière du conseil de quartier	AG et FL	Avant le 13/12/21	
3	Définir les besoins (budget, lieu, participants) pour organiser un événement sur la gestion des déchets et le recyclage	SC	Dès que possible	
Végétalisation de l'espace public du quartier				
4	Demander à la mairie la carte / le plan des arbres et plus largement la carte / le plan de végétalisation du quartier.	JBI et FF	Dès que possible	
5	Vérifier sur place la présence effective des arbres et espaces végétaux aux endroits prévus sur les plans Répartir les secteurs géographiques entre les membres de l'atelier		Après obtention des plans/cartes des arbres et végétalisation	
6	> Constater sur place (avec prise de photos) de la (non) végétalisation de la rue du faubourg Saint Antoine > Contacter la Mairie sur l'état d'avancement du dossier végétalisation de cette rue	FL	Dès que possible	
7	Assurer le suivi des repérages (arbres/espaces	JBI		

N° Action	Nature de l'action	Responsable de l'action	Calendrier	État de l'action
	végétaux) sur les cartes			
Repositionnement des bancs sur les trottoirs du boulevard Charonne				
8	Recherche d'informations auprès de la mairie sur la possibilité de re-positionner les bancs du Boulevard Charonne	AG	Dès que possible	
Mobilier urbain inutilisé au service de l'économie circulaire				
9	Se renseigner auprès de la mairie afin de connaître les démarches à suivre pour mettre un des kiosques inutilisés (place de la Nation) à disposition de l'association Zézenne	SC	Dès que possible	
10	> Définir un plan de deuxième vie pour le mobilier urbain non utilisé > Recenser le mobilier urbain non utilisé		Moyen terme	

Prochaine réunion prévue le lundi 13 décembre à 18h30 à la Mairie